



SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

SEANCE DU 28 JANVIER 2022

QUESTION N°7

PAYS – ORGANISATION DE LA MANIFESTATION FERTEL 2021 - DEMANDE DE SUBVENTION – SAINT-OMER CHALLENGE

RAPPORTEUR : Monsieur DUPONT Jean-Claude

La manifestation FERTEL, dont la maîtrise d'œuvre est assurée par Saint-Omer Challenge, existe depuis plusieurs années et fait l'objet d'un partenariat entre l'ensemble des acteurs économiques que sont Saint-Omer Challenge, la CCI Grand Lille, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Jeune Chambre Economique, Initiative Pays de Saint-Omer et SOFIE.

Les enjeux de cette manifestation sont de :

- Créer un moment fort d'accueil pour les différents acteurs ou organismes économiques qui ont choisi de venir s'installer sur territoire du Pays de Saint-Omer,
- Rassembler l'ensemble des acteurs et entreprises du territoire pour créer des liens entre les nouveaux arrivants et le tissu économique local
- Valoriser le territoire et sa dynamique par l'arrivée de ces nouveaux venus et de ce fait promouvoir les potentialités du territoire.

Afin de maintenir cette manifestation, qui a eu lieu le 25 novembre 2021, Saint-Omer Challenge a sollicité le SMLA, pour sa 10^{ème} édition, une subvention à hauteur de 6 000,00 euros pour un budget global de 15 620,00 euros.

Vous trouverez ci-dessous le budget prévisionnel 2021 :

CHARGES		RECETTES	
Location de salle	- €	SOC	1 800,00 €
Son et Lumière	4 000,50 €	PEPSO	1 000,00 €
Animation	497,50 €	SOFIE	1 000,00 €
Cadeaux Ferteliens	1 800,00 €	IPSO	1 000,00 €
Film Fertel	2 472,00 €	MDE	2 820,00 €
Affranchissement	820,00 €	CMA	1 000,00 €
Traiteur	4 030,00 €	SMLA	6 000,00 €
Boissons	600,00 €	CCI	1 000,00 €
Invitations	400,00 €		
Borne Photos	500,00 €		
Groupe Musique	500,00 €		
	15 620,00 €		15 620,00 €

Aussi, compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable du bureau, Les membres du Comité Syndical ont donné leur accord, à l'unanimité des voix, pour :

- Verser une subvention d'un montant maximum de 6 000,00 euros pour une dépense de 15 620 euros, et de la verser sur présentation d'un plan financier des dépenses réelles et sur présentation des factures acquittées.

Rendu(e) exécutoire
Le...
Le Président,

Bertrand PETIT

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS
177 Rue de Théroutanne
BP 20006
62501 SAINT-OMER CEDEX

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT

Bertrand PETIT

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER. le

- 1 FEV. 2022

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

L'an deux mille vingt-deux, le 28 janvier 2022 à 18H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 21 janvier 2022.

ETAIENT INVITES

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, BOIDIN Véronique, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DECOSTER François, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE

- Mme Véronique BOIDIN, Déléguée Titulaire, a donné pouvoir à Mme Christine SEILLIER, Déléguée Titulaire
- Monsieur Frédéric SABLON, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Mr Alain MEQUIGNON, Délégué Titulaire
- Monsieur François DECOSTER, Délégué Titulaire est remplacé par Mr Olivier BRUNET, Délégué Suppléant

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

- 1 FEV. 2022